

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL28

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 13, après le mot :

« motivée »

insérer les mots :

« de la juridiction saisie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel